



Le 20 octobre 2020

L'honorable Bloyce Thompson
Ministre de l'Agriculture et des Terres
Jones Building, 5th Floor
11 Kent Street
Charlottetown, PE C1A 7N8
Email: MinisterAgLand@gov.pe.ca

Objet : Code de conduite pour les détaillants en alimentation au Canada

Monsieur le Ministre,

La présente vous est adressée au nom des fabricants d'aliments et de boissons du Nouveau-Brunswick, ainsi que des fabricants de tout le pays, pour vous encourager à soulever la question de la mise en œuvre d'un code de conduite pour les détaillants en alimentation au Canada à la prochaine réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture.

Le marché canadien de l'alimentation au détail est hautement concentré. En effet, seulement cinq grands détaillants contrôlent plus de 80 % de ce marché au Canada. Une telle concentration a permis aux détaillants de dicter des conditions commerciales et d'imposer des frais et des déductions inutiles et arbitraires à leurs fournisseurs. Les inefficacités que cette situation a engendrées dans le système alimentaire canadien ont entraîné une hausse des prix à la consommation, une réduction de l'autonomie alimentaire et une diminution des investissements dans le domaine de la transformation des aliments et des boissons au Canada. Aujourd'hui, 83 % des nouveaux produits alimentaires lancés au Canada n'ont été ni développés ni fabriqués au pays¹.

La pandémie de COVID-19 a démontré toute l'importance d'un système alimentaire robuste et résilient. Elle a également mis en évidence les défis auxquels nous faisons face. Alors que nous cherchons à renforcer l'approvisionnement alimentaire au pays, un code de conduite pour les détaillants en alimentation pourrait jouer un rôle crucial en assurant un meilleur équilibre dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et en supprimant les pratiques qui découragent les investissements et l'innovation au Canada.

Les avantages d'un tel code ont été démontrés dans les pays où le marché de l'alimentation au détail est fortement concentré. Plus précisément, au Royaume-Uni, en Irlande et en Australie, ces codes sont venus équilibrer les relations entre les fournisseurs et les détaillants, accroître la concurrence dans le secteur de l'alimentation au détail et favoriser une collaboration accrue dans toute la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Ces codes ne contrôlent pas les processus de passation de marchés; ils encouragent plutôt le respect de principes de bonne foi dans les transactions entre les détaillants et les fournisseurs de produits alimentaires. À la suite de la mise en œuvre du code de conduite législatif au Royaume-Uni, les prix à la

¹ Food & Consumer Products of Canada, *Industry Sustainability & Competitiveness Study*, le 2 novembre 2018.

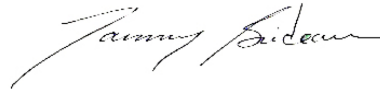
consommation ont diminué de plus de 8 %, alors qu'au Canada, les prix des aliments ont augmenté de 4 % au cours de la même période².

Il est temps que le Canada se concentre sur des mesures ayant pour objectif de renforcer son système alimentaire et de garantir un approvisionnement alimentaire durable pour tous les Canadiens. La mise en œuvre d'un code de conduite pour les détaillants en alimentation au Canada est une étape essentielle à l'atteinte de cet objectif.

En prévision de la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux, nous vous prions d'aborder cette question avec la ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Marie-Claude Bibeau, afin de proposer son inscription à l'ordre du jour de cette réunion.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Tammy Brideau, directrice générale
Aliments et boissons Atlantique



Norm Beal, président-directeur général
Food and Beverage Ontario



Sylvie Cloutier, présidente-directrice générale
Conseil de la transformation alimentaire du Québec



James Donaldson, président-directeur général
BC Food & Beverage



David Shambrock, directeur général
Food and Beverage Manitoba



Kathleen Sullivan, présidente-directrice générale
Aliments et boissons Canada



² Statistique Canada, Bureau des statistiques nationales du Royaume-Uni; compilation et calculs par l'Association des transformateurs laitiers du Canada.